



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial  
des HAUTES TERRES D'OC**

Comité syndical du 2 septembre 2024

<p><b>Nombre de membres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En exercice : 18</li> <li>• Qui ont pris part à la délibération : 14</li> </ul>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le deux septembre à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Brassac (27 Avenue du Sidobre).</p>
<p><b>Date de convocation :</b></p> <p>27 août 2024</p>	<p><b>Etaients présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, François BONO, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Françoise PONS et Alain RICARD.</li> <li>- Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Robert BOUSQUET, Alain CABROL, André CABROL, Jim RONEZ, Anne-Lise SAUTEREL.</li> </ul> <p><b>Absents excusés :</b> Marie-José BROUSSE et Daniel VIDAL.</p> <p><b>François BONO a été désigné secrétaire.</b></p>

[Délibération N° 2024-22 - Mise à jour du tableau des effectifs du PETR des Hautes Terres d'Oc](#)

Monsieur le Président propose la modification du tableau des effectifs, en supprimant des postes vacants, en créant des postes au vu des nouvelles missions des Hautes Terres d'Oc et en revoyant la répartition des grades et des filières selon le personnel recruté.

Au vu de ces propositions, le tableau des effectifs du PETR des Hautes Terres d'Oc serait le suivant :

Missions	Catégorie	Grade	Durée hebdomadaire
<b>Filière administrative</b>			
Direction	A	Attaché territorial	35h
Chargé de mission Habitat	B	Rédacteur territorial principal de 1 <sup>er</sup> classe	35h
Chargé de mission Habitat	B	Rédacteur principal territorial de 1 <sup>er</sup> classe	35h
Chargé de mission Habitat	B	Rédacteur principal territorial de 1 <sup>er</sup> classe	35h
Chargé de mission Santé	B	Rédacteur territorial principal de 1 <sup>er</sup> classe	35h
Chargé de mission Administratif	B	Rédacteur principal territorial de 1 <sup>er</sup> classe	35h

Chargé de mission Accompagnement des projets	B	Rédacteur principal territorial de 1 <sup>er</sup> classe	35h
Chargé de mission Tourisme Culture	B	Rédacteur principal territorial de 1 <sup>er</sup> classe	35h
Chargé de mission Développement économique	C	Adjoint administratif	35h
<b>Filière technique</b>			
Chargé de mission Animation LEADER	B	Technicien territorial principal de 1 <sup>er</sup> classe	35h
Chargé de mission Animation RPE	B	Technicien territorial	35h
Chargé de mission Energies	B	Technicien territorial	35h
Chargé de mission Foncier Economique	B	Technicien territorial	35h
Entretien des locaux	C	Adjoint technique territorial	5h
<b>Filière animation</b>			
Chargé de mission Animation Vie Sociale CTG	B	Animateur territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	35h
Chargé de mission	B	Animateur territorial	35h

Les postes sont ouverts aux titulaires de la fonction publique et aux contractuels (CDI ou CDD) de droit public ou de droit privé, conformément à la réglementation en vigueur. Les postes d'agent contractuel pourront, en tant que de besoin, être pourvus par recrutement au titre de contrat de projet/Volontaire Territorial en Administration pour une durée de 12 à 18 mois.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

**APPROUVE** les propositions du Président,

**APPROUVE** la mise à jour du tableau des effectifs du PETER des Hautes Terres d'Oc,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes afférents.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Brassac, le 2 septembre 2024.

Le Président,  
Jean-Marie FABRE.




Le secrétaire de séance,  
François BONO.

